



## Comité technique du 8 septembre 2022

### Déclaration préalable

**Monsieur le préfet, Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs,**

La rentrée sociale 2022 est très particulière. Après un début d'année qui a vu grimper l'inflation à 6,1% sur un an en juillet, les prix de l'énergie, du carburant, des matières premières, les perspectives ne sont pas réjouissantes : augmentation des prix des fournitures scolaires, des cantines scolaires, des prix des produits de consommation de base...

Face à cette réalité, le gouvernement n'a répondu que par des mesurette en début d'année et sa loi pouvoir d'achat avec sa première mesure, le chèque inflation de 100€.

Pourtant, « les géants du CAC 40 ont dégagé des profits record de près de 160 milliards d'euros en 2021, dépassant de plus de 60 % le précédent pic de 2007 » indiquent Les Echos. Dans le même temps, la rémunération moyenne d'un dirigeant du CAC 40 atteignait 8,7 millions d'euros, soit le double de 2020 et + 60 % par rapport à 2019 !

Face à ces salaires indécents, l'augmentation prévue des fonctionnaires de +3,5 % ne rattrape pas le gel du point d'indice depuis 12 ans et ne compense même pas l'inflation récente des prix de 10%.

En même temps, les agents subissent les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail, des déroulés de carrière pitoyables, des retraites qui le seront encore plus.

Pourtant tous travaillent de leur mieux, avec les moyens du bord, effectuent beaucoup d'heures, parfois non rémunérées, ne sont pas reconnus, et reçoivent en fin d'année une lettre de la part du ministre les félicitant, mais sans aucune rémunération complémentaire

Dans cette période, arrive la question de l'attribution des primes CIA. Nous constatons qu'aucun coup de pouce n'a été fait sur le montant de ces primes. Une fois de plus nous déplorons le fait que cette prime va diviser les agents entre ceux qui ont « mérité » et les autres. Entre ceux qui ont un chef de service qui valorise leur travail dans l'entretien d'évaluation et les autres. Le gel de l'indice pendant 11 ans, les conséquences en terme de pouvoir d'achat des fonctionnaires pèsent sur nos collègues et la carotte de la prime CIA est vécue comme une récompense mais aussi une perte financière conséquente pour certains. L'attribution de primes sans transparence, divise la communauté de travail.

Cela crée des rancœurs, un sentiment d'injustice. Les agents souffrent de ce manque de considération.

C'est pourquoi la CGT Intérieur revendique :

- l'augmentation de 30 % de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires ;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires, sous-payés ;
- la titularisation des contractuels ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;

Monsieur le préfet, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, la CGT vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à notre déclaration liminaire.

La CGT souhaite que cette déclaration préalable soit annexée au procès-verbal de ce comité technique.